

previlliod

De: previlliod <previlliod@free.fr>
Envoyé: lundi 25 juin 2018 11:01
À: 'Christelle Buee'; 'Coralie.MAGOT@generalali.com'; 'sinplaisance@generalali.fr'
Cc: 'etravetraveaux@gmail.com'
Objet: TR: P1800368 Prise en compte urgente des frais de remise en état de Balthus suite abordage du 25 mars Cap d'Agde

Madame,

A ce jour, malgré mes très nombreuses démarches, je n'ai reçu aucun engagement de prise en compte des frais de remise en état de mon voilier par l'assureur de la barge qui a abordé mon voilier le 25 mars 2018, incident constaté par les autorités portuaires du port du Cap d'Agde, mon voilier étant à son poste d'amarrage.

Je vous demande d'informer immédiatement la partie adverse qu'en l'absence d'engagement écrit par mèl ce jour, je serai contraint de repousser l'intervention du chantier prévue demain matin à 09 h 30.

Le navire continuera à être immobilisé et en cette période estivale, je serai alors en droit de réclamer à la partie adverse un dédommagement pour perte de jouissance, sur la base du prix de location d'un voilier équivalent, c'est-à-dire à minima 350 €uros/jour.

Cordialement,

Philippe Revilliod